

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Stratégie Internationale de l'Institut Paul Bocuse :

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints

Notre stratégie internationale se traduit dans la dimension de nos enseignements, la diversité culturelle de nos étudiants et enseignants et à travers:

- L'apprentissage des langues, favorisé par un enseignement bilingue dans la majorité de nos programmes
- Les intervenants et enseignements qui intègrent la dimension européenne et internationale des concepts et pratiques de nos métiers
- Les stages et carrières : nous recommandons et accompagnons nos étudiants dans la recherche de stage en Europe ou à l'étranger dans des entreprises internationales telles que Accor, Hilton, Hyatt, Radisson, Sheraton...
- Les cours délocalisés et dispensés à distance grâce aux universités partenaires.

Il s'agit d'un véritable état d'esprit de la part de l'institut Paul Bocuse qui, dès sa création, a encouragé la mobilité européenne et internationale ainsi que l'enseignement en anglais. Notre volonté est de bâtir un parcours sur-mesure pour chaque étudiant. Dans cette optique, nous cherchons à diversifier nos partenariats afin d'offrir un large choix à nos étudiants.

a) Nous sélectionnons des partenaires proposant des programmes en adéquation ou en complémentarité avec les nôtres. Les matières enseignées doivent être en relation avec les profils de nos étudiants, mais nous apprécions également que d'autres matières que celles que nous enseignons soient proposées. L'établissement partenaire peut en effet avoir des spécialités que nous ne proposons pas, et inversement. De même, les moyens et méthodes peuvent varier et enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiants. Notre intention est double : pouvoir bénéficier de

l'expertise du partenaire, tout en permettant au partenaire de bénéficier de la nôtre. C'est la base même de tout échange.

Le choix des partenaires se fonde également sur des critères de qualité académique (Classement, complémentarité des disciplines, langues d'enseignement) et de valeurs.

b) Les régions géographiques de nos partenaires sont diverses, car nous voulons aussi bien proposer des destinations variées à nos étudiants que recevoir chez nous des étudiants de différentes nationalités et cultures. L'Europe est une zone privilégiée dans nos partenariats, par notre sentiment d'appartenance à l'Europe et notre volonté de poursuivre la construction européenne et son élargissement. Nous cherchons particulièrement à développer nos accords à l'est et au nord de l'Europe, qui sont des régions souvent moins connues de nos étudiants et pourtant largement prisées des entreprises.

En 2004, l'Institut Paul Bocuse crée l'Institut Paul Bocuse Worldwide Alliance qui réunit aujourd'hui 15 partenaires de 15 pays parmi les meilleures écoles et universités dans le monde en management de l'hôtellerie, de la restauration et des arts culinaires : Afrique du Sud, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Equateur, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Japon, Mexique, Pérou, Singapour et Taiwan. Nous avons créé ce réseau afin de favoriser et encourager :

- Le partage et la diffusion des cultures culinaires et des pratiques alimentaires
- Les bonnes pratiques pédagogiques
- La réflexion autour de pratiques pédagogiques innovantes

C'est dans ce cadre que chaque année sont organisés des échanges d'étudiants et séminaires de chefs-professeurs.

c) Les groupes actuellement les plus concernés par la mobilité sont les étudiants de nos programmes Bachelor et Master. La mobilité des étudiants, stages ou études, est fortement encouragée et obligatoire pour certains cursus.

Concernant le personnel, ce sont les enseignants d'abord des publics étudiants cibles qui sont et seront bénéficiaires de la mobilité. Par les liens avec les écoles, les collègues et les entreprises, ces professeurs enrichissent leur connaissance dans leurs domaines de formations bien sûr mais surtout ils construisent des liens qui permettent de mieux s'adapter et d'enseigner à l'ouverture au monde.

Notre stratégie est de poursuivre et de renforcer les actions déjà entreprises. Dans les années à venir, nous souhaitons développer la mobilité études pour nos étudiants de nos programmes Bachelor et Master.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

1/ Accroître les niveaux de qualification

L'institut Paul Bocuse s'appuie sur le nouveau programme Erasmus pour développer l'offre de Masters en anglais dans le cadre de doubles diplômes.

La mobilité étude entrante et sortante renforcera également les programmes Bachelor et Masters.

2/ Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Le programme Erasmus pour tous permet le développement de cursus de formation innovants à dimension internationale qui comprend des séjours ou stages obligatoires à l'étranger, indispensables au développement de savoir-faire et de compétences nécessaires dans une économie mondialisée. Le recours aux TIC et l'innovation pédagogique seront au service de cette modernisation.

Egalement, étudier aux côtés d'étudiants internationaux, avec l'appui d'une véritable politique interculturelle et linguistique renforcée, crée les conditions indispensables d'ouverture d'esprit.

3/ Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

Le programme Erasmus permet de développer la mobilité entrante et sortante des personnels et des étudiants. Cette mobilité est au service de la qualité de l'enseignement, notamment du développement de compétences transverses (interculturel, langues, innovation) indispensables à la compétitivité européenne.

La collaboration avec d'autres systèmes universitaires oblige à clarifier les procédures de tous les services et les objectifs de tous les acteurs de la mobilité. Elle favorise donc le renouvellement fondé sur les pratiques d'auto évaluation et l'échange d'expérience.

4/ Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

En exigeant le partenariat avec d'autres sphères que l'université, les programmes européens amènent à dépasser le seul contexte académique. La recherche et l'enseignement sont amenés à s'engager dans des collaborations impliquant le monde de l'entreprise avec une meilleure connaissance des enjeux partagés au sein de la société civile.

5/ Améliorer la gouvernance et le financement

L'adhésion à la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur conforte l'engagement européen de notre institut et assure la cohérence des actions entreprises en faveur de l'internationalisation de nos formations et également de notre recherche. Cette démarche garantit une meilleure gouvernance financière et structurelle.